

l'avons dit, de peu de conséquence. Ce point réglé, les parents du prétendant ou, à leur défaut, ses amis, vont faire la demande officielle, ils échangent quelques cadeaux avec les parents de la fiancée et fixent le jour des noces. On avertit l'*imâm* de la paroisse qui vient dans la maison de la fiancée donner à l'union la sanction légale très simplement et très rapidement : deux questions, deux réponses, une courte prière et l'affaire est faite. La cérémonie privée, que je décrirai ailleurs, est plus compliquée ; mais on la tient à pur divertissement et on l'expédie à son gré.

On ne marie pas les enfants dès leur naissance, ni malgré eux. Contrairement à ce qui se passe dans tout le reste de l'Asie, les jeunes gens sont présentés l'un à l'autre avant d'être fiancés ; dans la plupart des cas ils se connaissent déjà de longue date, étant enfants du même village ou du même quartier. Dès qu'ils ont atteint leur majorité, les garçons à 12 ans et les filles à 10, ils sont libres d'épouser qui leur plait et d'accepter ou de refuser les partis que leurs parents leur proposent. Ceux-ci sont réduits au rôle d'intermédiaires, mais naturellement ils gardent une certaine influence morale, d'autant plus grande que les enfants se marient très jeunes. Les garçons, qui prennent rarement femme avant 18 ans, profitent de leur liberté plus que les filles, dont on est pressé de se débarrasser. On n'attend même pas leur puberté, c'est-à-dire leur treizième année ; on donne très fréquemment dès l'âge de dix ans les pauvres enfants qui sont heureuses de jouer à la dame. Elles n'ont que trop lieu de le regretter ; peu de maris ont assez de délicatesse pour prendre patience jusqu'à ce qu'elles soient complètement formées. Les violences et les abus qui s'ensuivent entraînent des troubles physiologiques très graves ; les cas de ce genre sont tellement nombreux que la race en est sérieusement compromise dans sa vigueur et les conséquences au point de vue général n'en sont pas moins funestes que celles de l'intoxication par le *hachich*. A la mauvaise habitude de marier les filles trop tôt il faut attribuer cette singularité que les veuves et les femmes divorcées sont préférées aux jeunes filles. C'est l'inverse au Turkestan russe où les filles sont établies à un âge